# L'AFFAIRE STAVISKY

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

Deux de mes clients m'en ont fait la remarque. Dès l'assassinat connu, vous pensez bien que nous avons fait un rapprochement. La présence inquiétante de ces deux individus — qui ne sont plus revenus depuis le 20 février — nous a semblé se rapprocher étroitement de l'affaire. Mais comme aucun policier n'est venu nous interroger, je me suis tu.

M. Lemelle, étancier du kiosque à journaux situé à l'entrée du métro « Sèvres » a déclaré lui aussi au reporter :

— Nous avions, nous aussi, pour client, M. Prince. Je lui portais chaque matin, depuis quatre ans, ses journaux. Je crois pouvoir préciser que c'est à partir du 8 février, au surlendemain des émeutes — c'est mon point de repère — que j'ai aperçu pour la première fois les allées et venues des deux hommes, dont M. Resimbeau vous a donné le signalement. L'un entrait au bureau de tabac, l'autre en ressortait. Ils se promenaient parfois dans le square, tantôt ensemble, tantôt isolés, mais semblaient attendre ou surveiller. J'ai longtemps pensé que c'était là des « émeutiers » qui mijotaient un coup. Mais aussitôt que j'appris l'assassinat, je me suis bien vite rendu compte que ces deux hommes pouvaient n'être pas étrangers à l'affaire. Personne ne m'a interrogé à ce sujet.

### Toujours l'homme au pardessus mastic

Dijon, 22 mars. — Arrivé, mercredi soir, à Dijon, M. Victor Lambert, demeurant à Boulogne-sur-Seine, a été entendu par MM. Barra et Rabut. Il a déclaré aux magistrats s'être rendu le 17 février, vers 11 heures, au Bazar de l'Hôtel de Ville.

Comme il quittait le magasin, vers 11 h. 45, il vit au passant près du comptoir où l'on empaquette les objets achetés, un homme corpulent, coiffé d'un chapeau melon, vêtu d'un pardessus mastic, à qui l'employé remettait un petit paquet de forme cylindrique, long de trente centimètres et d'un diamètre de quatre centimètres environ. L'acheteur paraissait pressé et quitta en hâte le comptoir.

Le témoin le vit se diriger vers une automobile puissante, de couleur noire qui stationnait près du chantier du Métropolitain, place Lobau.

A l'intérieur de la voiture se trouvait un homme moins fort, rasé, paraissant avoir 35 ans, le teint mat et présentant un type oriental.

L'homme au pardessus mastic dit :

— C'est fait.

Et il tendit son paquet au conducteur, qui le prit et le jeta sur la banquette, tandis qu'il mettait son moteur au marche.

Le témoin saisit quelques bribes de la conversation entre les deux hommes :

— Par Fontainebleau, dit l'un d'eux.

— Pourquoi pas par Montereau ou Melun ? répondit son acolyte.

L'homme au pardessus mastic monta alors dans la voiture et son compagnon lui dit :

— As-tu pensé aussi au numéro et à la plaque de l'auto ?

Sur ces mots, la voiture partit.

Le 27 février, M. Victor Lambert se trouvait à la station « Havre Caumartin » lorsqu'il se heurta de nouveau à l'homme au pardessus mastic.

Le 1er mars, en lisant les journaux il vit qu'on avait trouvé l'employé qui avait vendu, au Bazar de l'Hôtel de Ville, le coutean trouvé près du corps du conseiller Prince. Il demanda aussitôt à être convoqué à la Sûreté générale. Appelé rue des Saussaies, il fut reçu par un commissaire qui, selon lui, serait le commissaire de Martini.

Ce dernier après l'avoir entendu, lui dit que son témoignage n'offrait aucun intérêt.

Alors qu'il venait de quitter le bureau du commissaire en question, on vint avertir le témoin que le commissaire Belin désirait l'entendre, mais venait de la façon dont il avait été ferait sa déposition, par écrit, au reçu, M. Victor Lambert répondit qu'il garde des Sceaux et au procureur de la République ce qu'il fit le 14 mars.

Il fut alors convoqué par M. Lapeyre qui enregistra la déposition précédente. Deux autres fois le témoin fut entendu par M. Lapeyre et aussi par M. Guillaume, directeur de la police judiciaire. Au cours de la déposition chez M. Lapeyre, le magistrat présenta au témoin une vingtaine de photographies et lui demanda s'il ne reconnaissait pas, parmi elles, un des deux hommes de la voiture.

Sans hésiter, M. Victor Lambert désigna une photographie. C'était celle de Romagnino.

— Maintenez-vous formellement votre affirmation ? demanda M. Lapeyre.

Le témoin répondit qu'il était certain de ce qu'il affirmait.

Depuis lors il n'a reçu aucune nouvelle convocation ; aussi prit-il le parti de venir à Dijon, se présenter devant M. Rabut.

Le témoin est reparti jeudi soir pour Paris.

### La comptabilité des établissements Alex a été saisie

A la Sûreté générale, on ne fait aucune déclaration au sujet des faits nouveaux révélés à la Commission d'enquête chargée de l'affaire Stavisky. On confirme simplement que diverses vérifications ont été faites au cours de la matinée.

Sur mandat de M. Ordonneau, juge d'instruction, M. Ameline, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu 28, place Saint-Georges, en compagnie de M. Derpigny, expert-comptable. Il a saisi la comptabilité des établissements Alex et apposé les scellés aux deuxième et troisième étages, sur l'entrée de la Compagnie Foncière et de la C. I. M. A.

### Une perquisition chez le docteur Vachet...

M. Ordonneau, juge d'instruction, accompagné de M. Badin, commissaire à la police judiciaire, s'est rendu jeudi matin, chez le docteur Vachet, 8 boulevard de Courcelles. Arrivés à 10 heures, ils en sortaient à midi. La perquisition a eu lieu en présence du docteur Vachet. Rien n'a été saisi.

### ...et dans une propriété de Mᵉ Raymond Hubert

Sur commission rogatoire de M. Demoy, juge d'instruction de la Seine, MM. Maldo, procureur de la République, et Boyer, juge d'instruction à Montluçon, accompagnés du commissaire Barthelat, de la Sûreté générale, et de M. Buffet, chef de la sixième brigade mobile, ont procédé à une perquisition au château de la Faulconnière, à 3 kilomètres du Gannat (Allier).

Le domaine comprenant 60 hectares et une ferme, a été acquis fin décembre par Mᵉ Raymond Hubert qui y a installé comme concierges son oncle et sa tante.

Mᵉ Raymond Hubert s'y est rendu pour la dernière fois à la fin de février dans un cabriolet conduit par sa femme.

Ses parents, qui habitent un petit pavillon gérard, n'ont fait aucune déclaration intéressante.

Divers papiers ont été saisis.

### Un diamantaire parisien bénéficiaire de chèques s'est suicidé

Paris, 22 mars. — Un diamantaire, M. Brunschvick a été trouvé mort dans une chambre d'hôtel à Paris. Dans ce même hôtel habite M. Cambonlives, député de Tarn, membre de la Commission d'enquête.

La nouvelle connue, ce soir, à la Chambre, y a causé une vive sensation ; M. Brunschvick figurant parmi les bénéficiaires des chèques Stavisky. Plusieurs membres de la Commission d'enquête se sont demandés s'il n'y avait pas une relation entre ce suicide et l'affaire Stavisky. On a retrouvé dans la chambre où est mort M. Brunschvick une lettre adressée à un ami dans laquelle le diamantaire annonçait sa détermination de mettre fin à ses jours.

### L'enquête à Londres

Londres, 22 mars. — L'enquête à laquelle procèdent ici le commissaire de police de Boulogne et Scotland Yard porte essentiellement sur les séjours de Stavisky et de ses compagnes à Londres.

On a appris ainsi que l'escroc qui était connu sous une dizaine de noms d'emprunt, fréquentait surtout les milieux d'affaires et les gens de théâtre. Bien qu'il ait eu de nombreuses relations avec des personnes se trouvant elles-mêmes en rapport avec l'Europe centrale, on ne pense pas que les activités de l'escroc aient eu l'espionnage pour objet. Contrairement à ce qu'ont affirmé certains journaux, aucun personnage politique anglais n'est pour le moment, impliqué dans l'affaire et aucune arrestation n'est prévue. Les recherches en cours, à Londres, portent principalement sur le on les comptes en banque que Stavisky a pu avoir sous différents noms dans les établissements de crédit de la cité.

### UNE BANDE DE JEUNES REVOLUTIONNAIRES ATTAQUENT DEUX GENDARMES PRES DE VALENCIENNES

Jeudi après-midi, deux gendarmes qui avaient assisté aux opérations du Conseil de révision à Valenciennes, rentraient chez eux en autobus. Dans cette voiture se trouvaient aussi une quarantaine de jeunes gens revenant du même conseil.

En cours de route, plusieurs de ces jeunes gens chantèrent des refrains révolutionnaires et eurent une attitude provoquante à l'égard des gendarmes.

Quand l'autobus arriva à Saint-Vaast-la-Haut, les gendarmes invitèrent l'un de ces jeunes gens à descendre. Mais toute la bande entoura bientôt les gendarmes, qui furent violemment malmenés. L'un d'eux, notamment, a été sérieusement blessé et contusionné au visage.

Leur coup fait, les jeunes révolutionnaires prirent la fuite.

**Nos bureaux sont fermés le dimanche.**

# LA MÈRE AU FOYER

Bien des fois déjà, nous avons montré combien est désirable la présence au foyer de la mère de famille. La seulement elle peut remplir sa mission : être la compagne de son mari et la formatrice de ses enfants.

C'est pour envisager les résultats acquis et préparer les moyens de progresser encore dans ce domaine qui préoccupe à juste titre les milieux sociaux catholiques que s'est tenue jeudi à Lille, à la Centrale des Œuvres, une réunion organisée par l'Union féminine civique et sociale dont Mlle Bntillard est l'animatrice.

En l'absence de celle-ci, actuellement à Rome, Mlle de Taillandier présenta un rapport du Comité national de l'Union. Elle avait à ses côtés, M. Eugène Duthoit, qui présidait la réunion, et M. le vicaire général Bouchendomme.

Après un bref exposé de la question fait par M. Eugène Duthoit, Mlle de Taillandier signale les progrès de la campagne en faveur du retour de la mère au foyer et souligne la part importante que le Nord apporte dans ce mouvement.

Favoriser les foyers où reste la mère, telle est la donnée matérielle du problème comme l'ont compris les dirigeants de cette caisse de compensation de l'arrondissement de Lille, qui augmentent les allocations pour les familles où la mère ne travaille pas hors de chez elle.

Dans cet ordre d'idée — et c'est la question sur quoi porte presque toute la réunion — le Comité national a rédigé un projet d'amendement destiné à modifier la loi des allocations familiales pour la rendre plus favorable aux familles dont le chef seul travaille. Cet amendement, qui tendrait à rendre facultatif l'octroi de l'allocation à certaines familles où le père et la mère travaillent, pour faire bénéficier celles où la mère reste au foyer, est l'objet d'un long et intéressant échange de vues où revient souvent le principe fondamental que la salaire de base normal doit permettre au chef de famille de subvenir aux besoins de sa femme et d'au moins un ou deux enfants.

Le Comité recevra à ce sujet toutes les suggestions pour mettre sur pied un projet définitif sur la question.

Certes, comme l'a déclaré M. Eugène Duthoit, cette seule modification de la loi des allocations familiales ne résoudra pas dans tous les cas, le problème du retour de la mère au foyer, mais elle sera déjà un grand pas en avant.

### LA FERMETURE DES USINES BOUTEMY DANS LA RÉGION

Nous avons dit l'émotion qu'avait causée dans la région l'annonce de la fermeture des filatures de lin de MM. Boutemy frères et de la destruction du matériel de ces usines. Cette décision avait été prise par la liquidateurs de la société en accord avec un groupement d'industriels linière au vue d'assurer quelque peu le marché linier par la disparition des 40.000 broches que comportaient les usines en question.

Ce n'était jusqu'ici encore qu'un projet, mais par suite de sa ratification par les dirigeants des usines, ratification qui vient d'être signée, c'est à présent chose accomplie et la fermeture des usines devra être effective dans un délai de trois mois.

On sait que d'autre part, le personnel des usines est intervenu auprès des Pouvoirs publics pour écarter cette éventualité.

**La chance d'avoir la plus prompte vente appartient à celui qui annonce.**

### Les produits finis et la Loterie régionale

**Les reversements doivent être affectués avant le 15 avril 1934**

Le Conseil d'administration du Comité des industriels sinistrés du Nord et de l'Est a tenu jeudi une réunion à son siège social, au Palais de la Bourse, à Lille.

Etaient présents, pour les anciens attributaires, MM. Charles Toulamonde, Duterte et Julian Le Blan ; pour les nouveaux attributaires, MM. Edouard Raeson, Auguste Salmon, Louis Sculfort et Hannequin.

M. Louis Brodere, délégué général à la propagande, a rendu compte des démarches qu'il avait effectuées conformément au mandat qu'il avait reçu lors de la précédante réunion.

Le Conseil a commencé par examiner la situation des anciens attributaires au égard à la loi du 15 mars.

Pour répondre à des questions posées et éviter toute équivoque, le Comité directeur a rappelé que les reversements exigés des anciens attributaires seront réduits de 50 à 40 % des sommes qui ce dernier ont reçues au titre des produits finis.

Afin de laisser au Comité le temps d'organiser avec succès la loterie régionale qui liquidera définitivement les dommages de guerre, le Conseil d'administration a fait connaître que les reversements seront effectués avant le 15 avril.

Les anciens attributaires membres du Comité directeur ont souligné la bonne volonté de leurs collègues à s'acquitter, puisque vingt millions environ ont déjà été versés sur les 85 millions exigés.

Quant à la loterie projetée, il semble qu'on veuille envisager une seule tranche émise avant les grandes vacances.

Pour éviter de concurrencer la Loterie nationale, les organisateurs eut cherché à établir une échelle de lots nettement différents.

# On connaît le gagnant des cinq millions de la huitième tranche

Le gagnant des cinq millions de la Loterie nationale est M. Touze, maraîcher à Aulnay-sous-Bois.

On sait que les journalistes avaient pu photographier l'heureux gagnant, mais que la trace de celui-ci avait été perdue à la gare Saint-Lazare.

Jeudi matin, alors que M. Touze vendait ses légumes au marché d'Aulnay-sous-Bois, la foule entoura son étal, réclamant à grands cris, les a tournées à d'usage, et comme il faisait le sourd, l'enthousiasme de la foule se mua en mécontentement.

Le nouveau multimillionnaire dut fuir sous les huées et regagna son domicile, 80, avenue Vercingétorix, à Aulnay, non sans avoir été quelque peu malmené.

**Les lots de 100.000 francs**

Une banque de Douai, spécialiste de la vente des billets par dixièmes, a enregistré sept billets sortis, dont un à 100.000 fr. et un autre à 50.000 fr. D'autre part, la succursale du Crédit Lyonnais a délivré un billet gagnant 100.000 fr.

Un lot de 100.000 fr. est à partager entre dix ouvriers métallurgistes de Deuzin.

Dix employés du Crédit du Nord de Saint-Omer, qui avaient acheté un billet en commun ont gagné 100.000 fr. Chacun d'eux touchera la coquette somme de 10.000 fr.

**Un billet rapportant 100.000 francs a été vendu à Croix**

M. Marcel Deroubaix, débitant de tabacs, 230, rue Jean-Jaurès, à la Croix-Blanche, a vendu un billet qui rapporta 100.000 fr. à l'heureux détenteur qui ne s'est pas fait connaître.

**Le personnel d'une usine de Roubaix gagne 50.000 francs**

Lors d'un précédent tirage de la Loterie nationale, M. Rodolphe Varsavel, calorifugeur, 42, place du Travail, à Roubaix, avait offert des billets à son personnel, composé d'une trentaine d'ouvriers. L'un de ces billets gagna 200 fr. avec lesquels on acheta deux autres billets qui rapportèrent cette fois 400 fr.

On achète encore de nouveaux billets et l'un d'eux, le numéro 65.863 de la série L, est sorti mardi soir, avec un lot de 50.000 fr.

Félicitons les heureux gagnants et aussi M. Varsavel, dont la louable initiative permit cette bonne affaire.

**Un lot de 50.000 francs à Wattrelos**

On nous annonce que quatre ménages de la rangée Fauvarque, à la Houssrede, à Wattrelos, ont gagné 50.000 fr. Nous avons vu l'un des gagnants qui n'a ni confirmé ni infirmé la nouvelle.

**Les lots de 50.000 francs**

Un lot de 50.000 fr. est attribué avec le n° 45.863 de la série S. à la Société économique de consommation, 5, rue des Anges, à Tourcoing.

Une domestique au service de Mme Vve Dumont, à Cattenières, a gagné également 50.000 fr.

D'autre part, un billet vendu par une banque de Calais a rapporté 50.000 fr à son propriétaire.

**Un lot de 10.000 francs à Genech**

Un groupe de dix familles ouvrières de Genech avait acheté en participation, un billet de loterie qui leur permet de se partager 10.000 fr.

# LE DIMANCHE de ROUBAIX-TOURCOING

### SOMMAIRE DU NUMERO DU DIMANCHE 25 MARS 1934


PAGE I. — *Une Française canonisée à Rome.*

PAGE II. — *M. Guillon, le nouveau préfet du Nord. — Les fêtes du cinquantenaire de la nationalisation du Conservatoire de Roubaix. — Les pasquilles du Broutteux* (JULES WATTEEUW).

PAGES III et IV. — *Les sports. — Tout vient à point.* (JEAN BARENCY). — *Le théâtre de la Passion, à Tourcoing.*

PAGE V. — *La maison des rossignols*, roman (DELEY).

PAGE VI. — *Appartement à louer* (HENRI MANSVIC). — *La reine Astrid et les princes royaux dans l'intimité.*

PAGE VII. — *Les bons amis. — L'origine du tabac* (M. DESCHAMPS). — *Poissons de mer de la saison.*

PAGE VIII. — *Le vieux puits*, roman (MAX DU VEUZIT).

PAGE IX. — *La jolie bêtise*, roman (THILBY). — *Une remise de décorations à Roubaix.*

PAGE X. — *Troisième classe* (PIERRE AMBROISE).


**LE NUMERO: DOUZE PAGES VINGT CENTIMES**

### UN ACCIDENT MORTEL A ANICHE

Jeudi matin, M. Delcambre, 35 ans, marié et père de famille, demeurant à Masny, qui travaillait à la construction d'un silo, a été atteint à la tête par une poutre qui s'était détachée.

M. Delcambre dut être transporté à l'Hôtel-Dieu de Douai, mais il succomba des suites d'une fracture du crâne.

# Dernière Heure

## On retrouve dans la Cordillère, en Argentine, un avion transportant onze personnes disparu depuis le 16 juin 1932

Buenos Aires, 22 mars. — L'avion « San José » qui avait disparu le 16 juin 1932, en pleine Cordillère, avec 8 passagers et 3 hommes d'équipage, a été retrouvé aujourd'hui au sud de l'Pennte Inca.

L'appareil brisé émergeait d'une couche de neige. Dans l'avion, on a trouvé 4 cadavres assez bien conservés, dont un était décapité. On croit que les autres occupants ont essayé de se sauver au moment de la chute et que leurs corps sont ensevelis sous les restes de l'appareil.

## BELGIQUE

### UN INCENDIE A TOURNAI

Un incendie qui s'est déclaré jeudi soir, chez M. Emile Dujardin, 33, rue Saint-Eloi (chemin du Rongy), a nécessité vers 22 h. 30, l'intervention des pompiers.

Les occupants de la maison étaient absents et c'est à leur retour qu'ils constatèrent que l'étage était envahi par la fumée. En attendant l'arrivée des pompiers, ils attaquèrent le foyer avec de nombreux seaux d'eau et, finalement, une petite lance aut vis raison de l'incendie.

Des constatations faites, il résulte que le feu a pris naissance à l'étage, près d'une cheminée ; on croit que c'est l'échauffement d'une poutre qui a provoqué l'incendie.

Les dégâts sont assez importants.

## Dernières nouvelles sportives

### HIPPISME

**HIER, A AUTEUIL**

Prix Saxifrage : 1er, Haut Foal (J. Tassale). 20.00 et 11.50 ; 2e, Milon (M. Pleine). 23.00 ; 3e, Nenkin II (R. Perris). 16.00. — Tous sauvés.

Prix Toros : 1er, Big Deer (J. Tessale). 292.00 et 44.50 ; 2e, Long Island (J. Lerrier). 21.00 ; 3e, Fort Mahon (L. Rieudot). 12.50. — Pas cours : Dées, Galvanduer, Sé-Dalit, San Telmo, Reghlas.

Prix de Villaucourt : 1er, Ordre du Jour (R. Trémsan). 65.50 et 18.50 ; 2e, Mousquetaire (A. Chauffeur). 11.50 ; 3e, Tolède (F. Romain) 20.50. — Pas cours : Rabée, Decollion, Brelus, Le Boulanger, Iron Lego.

Prix Kenyra : 1er, Jumbo (R. Lock). 8.00 et 3.50 ; 2e, L'Orage (F. Hamel). 9.00. — Pas cours : L'Orifamme, Loup de Mer, Quatrain, Shampoing.

Prix Ganard : 1er, Montezuma (L. Niandet). 21.50 et 11.00 ; 2e, Espelion (R. Debaz) 8.00. — Non placés : Dalegos, Endas, Similar, Valsles, Dly.

Prix du Chêne-Capitaine : 1er, Business (L. Niandet). 24.50 et 12.00 ; 2e, Révérande II (R. Trémsan). 11.50. — Pas cours : Escamillo, Fort Mahon.

Prix du Grand Tarrier : 1er, Grotte d'Eglard (H. Howes). 11.50 et 8.00 ; 2e, Galopin XI (G. Garsier). 12.50. — Pas cours : Hersourt.

### LES COURSES ANGLAISES

Londres, 22 mars. — Courses à Liverpool. — Résultats du Liverpool Spring Cup : 1. Leighoe (11-2). 2. Diamantée (18-2). 3. Pommeau (100-6). 18 partants, 2 longueurs, 1 longueur.

### COTONS

LIVERPOOL, 22 mars.

Importations, 19.097 ; Américain, baisse 11 ; Brésilien, baisse 1 ; Egyptien, baisse 12-13.

| | New-Orléans | | New-York | |
|---|---|---|---|---|
| Terme | Préc. | Jour | Préc. | Jour |
| Disponible | 12.03 | 12.03 | 12.15 | 12.15 |
| Février | — | — | —.— | — |
| Mars | 11.88 | 11.85 | 11.90 | 11.82 |
| Avril | —.— | —.— | 11.91 | 11.85 |
| Mai | 11.93 | 11.92 | 11.92 | 11.90 |
| Juin | —.— | —.— | 11.97 | 11.95 |
| Juillet | 12.04 | 12.02 | 12.04 | 12.03 |
| Août | —.— | —.— | 12.07 | 12.05 |
| Septembre | —.— | —.— | 12.11 | 12.07 |
| Octobre | 12.16 | 12.14 | 12.15 | 12.10 |
| Novembre | —.— | —.— | 12.20 | 12.11 |
| Décembre | 12.24 | 12.2[illegible] | 12.26 | 12.15 |
| Janvier | 12.27 | 12.24 | 12.30 | 12.20 |

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique et nelles ; aux ports du Golfe, 8.000 ; aux ports du Pacifique, 6.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 1.000 ; France et Continent, nelles ; Japon et Chine, 8.000.

### CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 77.28 ; sur Bruxelles, 219.40 ; Esc. kers bangue, 6 7/8 ; Prêt à court terme, 0 3/4.

New-York : Sur Paris, 6.60 3/4 ; sur Londres, Câb. transf., 5.11 1/8 ; sur Bruxelles, 23.35.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 142 ; A terme : Sur mai, 143 ; juillet, 152 ; septembre, 158 ; décembre, 168 ; janvier, 166 ; mars, 168. — Ventes 24.000 tonnes.

### Revue du marché de New-York

New-York, 22 mars. — Le Stock Exchange a marqué aujourd'hui une nette amélioration. D'une part, l'espoir de voir réduire par une solution pacifique le conflit qui oppose M. Roosevelt aux industriels automobiles ; d'autre part, la perspective d'un prompt ajustement des salaires dans les compagnies de chemin de fer, sont les causes auxquelles on attribue généralement cette reprise. Les prix ont rattrapé les pertes subies au cours de la séance d'hier et le chiffre des transactions a porté sur 1.030.000 titres.

L'ouverture fut irrégulière, conséquence du courant alourdi des matières premières. Durant toute la matinée, le marché fut très lent, avec des fluctuations non étendues. Quelques baisses eut été enregistrées, le cole n'a pas marqué de fluctuations large toutes.

Le marché a été plus ferme dans l'après-midi. Des gains de 1 point ont été enregistrés sur les autos et les chemins de fer. Pourtant, dans l'attente des résultats de la conférence qui lie cet après-midi M. Roosevelt avec les leaders des syndicats ouvriers, les affaires ont été très lentes. D'autre part, le sentiment général à Wall Street était que l'administration ne permettrait pas à une grève plus étendue d'entraver la reprise des affaires. Les gains ont été modérés sur les dernières transactions et le clôture a été ferme.

U.S. Smelting Refining and Mining Co a déclaré son dividende trimestriel de 50 cents avec un dollar d'extra. La Reading Co un dividende trimestriel de 25 cents et l'Alaska Juneau Gold annonce un dividende de 15 cents avec un extra de 1[illegible] cents.

## Un ministre belge à la Foire de Lille

M. Van Cauwelaert, ministre belge de l'Industrie, du Commerce et des Classes moyennes, a donné audience hier, à Bruxelles, à une délégation venue de Lille pour l'inviter à présider la grande journée franco-belge qui se déroulera, le dimanche 8 avril, à la Foire Commerciale et Internationale de Lille.

M. Moulart, conseil général de Belgique à Lille, accompagnait MM. Delaconlle, président du Comité de la Foire ; Jacques Masural, vice-président du Comité et vice-président des Amitiés Franco-Belges du Nord, auxquels s'était joint M. Barthels, vice-président de la Chambre de Commerce belge du Nord.

Le ministre a déclaré qu'il accepterait bien volontiers l'invitation qui lui était faite.

### UN ENFANT EST ELECTROCUTE PRES DE DOULLENS

Serge Théodore, 8 ans, demeurant chez ses parents, à Talmas, pénétra en jouant dans une cabine électrique, dont la porte était ouverte. L'enfant toucha des plots et reçut une secousse tellement forte qu'il eut les doigts de la main droite brûlés et les phalanges désarticulées.

Le petit Théodore fut conduit à l'hôpital de Doullens et fut amputé de la main droite.

Ses parents ont déposé une plainte.

# Roubaix

**Aujourd'hui, vendredi 23 mars :**

Aujourd'hui, saint Victorien ; demain, saint Gabriel.

Soleil : Lever, 5 h. 31 ; coucher, 18 h. 05.

Lune : Premier quartier le 22.

Caisse d'Epargne : 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h., à la Crèche de la rue Marie-Baisine.

Bains Municipaux : Piscine : de 8 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 30 ; Baignoires : aux mêmes heures.

Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles : de 6 à 12 h. et de 14 à 21 h.

### LA SECONDE REPRESENTATION DE « LA PASSION » LE 25 MARS, A L'HIPPODROME

Nous avons relaté le succès obtenu dimanche dernier à l'Hippodrome-Théâtre de Roubaix par « les Pernassiens » dans leur première représentation de « la Passion de N.S.J.C. ». On a remarqué tout spécialement les progrès apportés, cette année, dans la reconstitution la plus exacte qui possible des grandes scènes évangéliques. A côté du jeu des acteurs, toujours impeccable, l'importante figuration s'est révélée le complément idéal du spectacle : costumes, attitudes, mouvements d'ensemble, tout enthousiasme et merveille la foule juive qui se pressait sur les pas de Jésus, dans les derniers jours de sa vie terrestre.

Parmi les scènes les mieux réussies à ce point de vue, il faut citer l'exposition de marchands du Temple, l'entrée à Jérusalem et Jésus devant Pilate. Enfin, le chœur final et l'apothéose ont fait vraiment grande impression.

Nous rappelons que, pour la deuxième séance le dimanche 25 mars, à 15 h., il reste quelques bonnes places de chaque catégorie qu'on peut retenir chez Jubé, rue de la Gare.

Hello Flipo. - Voir dernière page, Loterie.

### LES FETES DU CINQUANTENAIRE DE LA NATIONALISATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Voici le programme de l'exercice public d'élèves qui sera donné au Conservatoire de musique de Roubaix, le samedi 24 mars, à 18 h., en la salle Pierre-Destombes :

1. Fantaisie (F. Thomé), Cyriaque Verplancken, classe de cornet à piston (cours supérieur) professeur M. Leclercq ; 2. Sonate (Duport), Othon Petas, classe de violoncelle (cours supérieur), professeur : M. Monsuez ; 3. Menuet d'Orphée (Gluck), Désiré Dolens, classe de flûte (cours moyen), professeur : M. Dusausoy ; 4. Airs russes (Wieniawski), André Bellin, classe de violon (cours supérieur), professeur : M. Leconte ; 5. Canteoor (Busser), Robert Bouriet, classe du cor (cours supérieur), professeur : M. Marquette ; 6. Mireille « Trahir Vincent » (Gounod), Jeanne Vandevyvère, classe de chant, professeur : M. Marcellin ; 7. Sonate (Debussy), violon Albert Leroux ; piano, Gérard Carlier du cours de musique de chambre, professeur : M. F. Bousquet ; 8. Premier mouvement de la 8ᵉ symphonie (Widor), Marguerite Bayart, de la classe d'orgue, professeur : M. Seutin.

A piano d'accompagnement : Mlles Marguerite Lecomte et Marie Dewynadt, accompagnatrices du Conservatoire.

« Le marchand de sable qui passe », conte lyrique en un acte et en vers, de G. Jean Aubry, musique de scène d'Albert Roussel. Distribution : Le marchand de sable, M. Jacques Bonnefon, professeur du cours de diction et d'art dramatique ; Mlles Simone Lefèbvre, 1er prix de diction à l'unanimité (1932) ; Lut. Georges Pouvest, 1er prix de diction (1933).

L'orchestre dirigé par M. Francis Bousquet, directeur du Conservatoire, Grand Prix de Rome.

Les portes seront ouvertes au public gratuitement à partir de 17 h. 30. Il est rappelé que le concert de gala sera donné le dimanche 25 mars, à 14 h. 45.

Le banquet aura lieu le même jour, à 18 h., au Cercle de l'Industrie. On peut encore s'inscrire au Conservatoire jusqu'au 22 mars inclus.

Liage de Table. Cavelle, 73, r. Nein. 088

### SEPT MENAGES JUBILAIRES SERONT REÇUS LE LUNDI DE PAQUES A LA MAIRIE

Nous avons déjà annoncé que, suivant une coutume datant de plusieurs années, l'Administration municipale recevrait, le lundi de Pâques 2 avril, sept noces d'or à la Mairie.

Hier déjà, nous avons parlé de deux ménages fêtant leurs noces d'or. Voici les cinq autres :

M. et Mme Noppe-Haluin se sont mariés à Roncq, le 27 juillet 1884. Le

M. ET Mme NOPPE-HALUIN

mari, M. Amédée Noppe, est d'ailleurs originaire de cette commune, où il est né le 1er juin 1859. Sa femme, née Marie Haluin, est née à Wattrelos, le 4 mars 1863. Tisserand de son métier, M. Noppe vint s'installer à Roubaix, où il est encore. Sa femme exerce longtemps la profession de soigneuse. De leur union naquirent trois enfants et trois petits-enfants. Ils sont actuellement hospitalisés à l'hospice Barbieux.

M. et Mme Grard-Meyer sont également pensionnaires des « Petites Ménages » à

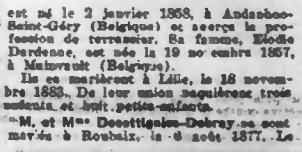

M. ET Mme GRARD-MEYER

l'hospice Barbieux. Né à Roubaix, le 20 avril 1862, M. Benoit Grard exerça pendant de longues années la profession de cettacheur. Sa femme, Marie-Louise Meyer, vint au monde à Roubaix, le 7 août 1860. Elle exerça la profession de soigneuse.

Ils se marièrent à Roubaix le 26 avril 1884 et n'eurent pas d'enfant.

M. et Mme Stevens-Dardenne habitent rue Garmain-Pilon. M. François Stevens

M. ET Mme STÉVENS-DARDENNE

est né le 2 janvier 1858, à Andenhoo-Saint-Géry (Belgique) et exerça la profession de terrassier. Sa femme, Elodie Dardenne, est née le 19 novembre 1857, à Malmevaut (Belgique).

Ils se marièrent à Lille, le 18 novembre 1883. De leur union naquirent trois enfants et huit petits-enfants.

M. et Mme Decottignies-Debray se sont mariés à Roubaix, le 6 août 1877. Le

M. ET Mme DECOTTIGNIES-DEBRAY

mari, M. Henri Decottignies, né à Roubaix, le 2 septembre 1851, fut longtemps fileur. Sa femme, Marie Debray, est née à Longuenel (Somme), le 27 août 1855. Ils eurent dix enfants, dont sept sont encore vivants. Les heureux jubilaires comptent maintenant et plus treize petits enfants et six arrière-petits-enfants. Ils habitent 104, rue Roubaix, appartement 4.

M. et Mme Rommel-Watterlos habitent 249, rue des Longues-Haies, cour Per-



M. ET Mme ROMMEL-WATTERLOS

guy, 2. Ils se marièrent à Roubaix, le 24 avril 1884. M. Henri Rommel, né le 27 juillet 1864, fut tisseur pendant de longues années. Sa femme, Cécile Watterlos, est née à Wattrelos, le 12 mai 1860.

Ils eurent dix enfants, dont cinq sont encore vivants. M. et Mme Rommel comptent aussi dix-neuf petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Dans chaque quartier, des comités sont mis sur pied des réjouissances en l'honneur des jubilaires. Nous reviendrons d'ailleurs sur ces fêtes en temps utile.

---

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 23 mars 1934 — N° 17.

# Une dette sacrée

PAR XAVIER CHANTEBRUNE

— Et c'est plus mal encore de ne pas me parler du tout, et de m'ôter, de la sorte, toute possibilité de me défendre...

Micheline l'interrompit en agitant vivement la main d'un geste de dénégation :

— Taisez-vous ! hésita-t-elle. Vous n'avez pas à vous défendre. Je ne vous accuse pas, et je ne vous reproche rien...

— Vous me le jurez ? insista-t-il palpitant d'émoi, d'espérance presque, et le cœur allégé d'un terrible fardeau.

— Je vous le jure ! articula-t-elle plus doucement.

— Alors, si vous n'avez aucun grief contre moi, pourquoi décidez-vous le malheur de toute ma vie ?

Il demandait cela d'un ton si anxieux que la jeune femme leva enfin son regard vers lui, et qua son visage se crispa sous l'effet d'une poignante douleur.

— Christian, fit-elle d'une voix basse et oppressée, vous avez tort de me martyriser ainsi, alors que vous ne pouvez pas douter de mon amour... ni de ma peine ! ajouta-t-elle, tandis que deux larmes perlaient à ses longs cils soyeux qui mettaient comme une nimbe d'or autour de ses claires prunelles.

— Mais c'est vous qui nous appliquez tous deux ! s'exclama-t-il en se tordant les mains.

» Micheline, écoutez-moi ! Je vous adjure de revenir à la raison, à la logique... Puisque vous n'êtes aucun reproche à m'adresser, puisque vous m'aimez encore et que moi, je vous aimerai toujours, qu'est-ce qui peut s'opposer à une union que nous désirons tous deux, d'un même cœur ?

Elle refoula un sanglot qui lui montait à la gorge !

— Tout s'y oppose, hélas ! soupira-t-elle, avec un haussement d'épaules navré. Comment pourrais-je accepter que vous me consacriez votre vie, alors que je ne suis plus maîtresse de la mienne, et que mon avenir ne m'appartient plus !...

— Oh ! s'exclama Christian, effrayé.

Il recula de deux pas et devint si pâle que Micheline fut sur lui, d'un bond.

— Non, non ! cria-t-elle précipitamment. Ce n'est pas ce que vous pourriez croire. Je n'ai d'engagement moral qu'envers vous seul. Je n'en ai eu ni n'en aurai jamais d'autre. Vous resterez le seul que j'aie aimé sur terre. Cela, je le jure devant Dieu qui voit le fond de mon cœur !

Elle prononça cette dernière phrase avec un accent véritablement déchirant, et personne n'eût pu mettre en doute la sincérité d'une telle douleur, l'effroyable profondeur d'un tel martyre.

Christian en éprouva la sensation si nette et si aiguë qu'il se reprocha tout à coup d'avoir par son égoïste insistance, causé un redoublement de torture à ce cœur, en définitive aussi cruellement blessé que le sien.

D'un mouvement irrésistible, il saisit les mains de la jeune fille, et, la regardant avec un mélange de crainte et de tendresse, de tristesse et de pitié, il demanda tout bas, d'un ton humble, qui implorait la confidence :

— Micheline, vous êtes malheureuse ?

Elle eut comme un tressaillement convulsif